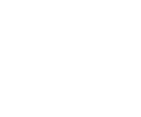


AVANT DE DÉBUTER VOS SOINS, N'OUBLIEZ PAS...

les documents administratifs

- La demande d'accord préalable : à renvoyer à votre caisse de Sécurité sociale, le plus tôt possible.
- La fiche de pré-admission : à renvoyer au bureau des admissions de l'hôpital Sud.



© C. Com studio graphique CHU Rennes - 200x200x200 Impression sur papier photo

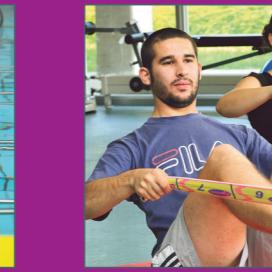


UNITÉ DE MÉDECINE PHYSIQUE ET RÉADAPTATION

Hôpital Sud · 16, boulevard de Bulgarie · 35203 Rennes cedex 2

RESPONSABLE MÉDICAL : Professeur Isabelle Bonan

MÉDECINS : Dr Bruno Deramoudt, praticien hospitalier
Dr Julien Baglione, médecin attaché



MÉDECINE PHYSIQUE ET RÉADAPTATION HÔPITAL SUD

■ CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES ■

LIVRET D'ACCUEIL





Vous allez être pris en charge au sein du service de médecine physique et réadaptation (MPR) du CHU de Rennes. La MPR est une spécialité orientée vers la récupération des capacités fonctionnelles et l'amélioration de la qualité de vie des patients.

Une équipe composée de professionnels de plusieurs disciplines vous accompagnera. Elle est supervisée par un médecin spécialiste qui conçoit et contrôle les programmes de rééducation et de réadaptation.

L'objectif de cette équipe est de minimiser les conséquences de l'accident ou de la maladie, afin que chacun puisse réintégrer, tant sur le plan fonctionnel et physique que psychologique et social, la place qui lui convient dans la société.

Le service de médecine physique et réadaptation est composé de plusieurs unités situées sur les sites de Pontchaillou et de l'hôpital Sud. Il comprend également une activité transversale, c'est-à-dire l'intervention de professionnels mobiles dans les différents services du CHU, auprès des patients nécessitants des soins dédiés.

Le service est dirigé par le professeur Isabelle Bonan.

PRISE EN CHARGE

L'unité de médecine physique et réadaptation (MPR) de l'hôpital Sud comporte d'une part une importante activité transversale et d'autre part une activité spécifique au service de MPR réalisée en hospitalisation de jour.

Les pathologies prises en charge concernent principalement l'appareil locomoteur, mais l'unité peut accueillir des patients présentant une pathologie neurologique.

Une activité spécifique en hospitalisation de jour

Elle a lieu sur le plateau technique de rééducation situé au sous-sol de l'établissement, celui-ci comprend notamment une piscine de rééducation. Elle concerne uniquement les adultes et elle est assurée par une équipe pluridisciplinaire (kinésithérapeutes, ergothérapeutes et éducatrice sportive), supervisée par les médecins spécialistes du service.

Deux prestations particulières pour les patients souffrant de lombalgie

Une école du dos qui prend en charge des patients lombalgiques en groupes pour un stage d'une durée de trois jours

Ce stage rentre dans le cadre d'un programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP), qui comporte en particulier un enseignement des gestes et des postures visant à limiter les contraintes mécaniques au niveau du rachis lombaire et l'incitation à la pratique régulière, sur le long terme, d'une activité physique adaptée et individualisée, dans le but d'entretenir et de développer des aptitudes physiques. Ce programme d'ETP comprend la réalisation systématique d'un bilan évolutif six mois après l'école du dos, afin d'évaluer les acquis et de valider le projet thérapeutique.

Un programme de reconditionnement à l'effort organisé sur 20 séances d'hospitalisation de jour (soit une séance par jour pendant 4 semaines)

Il est proposé, après avis du médecin de MPR, à des patients souffrant de lombalgies responsables d'un arrêt de travail et non améliorées par des séances de kinésithérapie classiques effectuées en secteur libéral.

Le déroulement de votre séjour

Des séances d'hospitalisation de jour vous ont été prescrites par un médecin du service de médecine physique et réadaptation.

L'objectif des séances

Il est déterminé par un médecin du service lors d'une consultation préalable. La prescription médicale fixe les objectifs à



Unité de médecine physique et réadaptation

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour joindre l'unité de médecine physique et de réadaptation

Secrétariat : 02 99 26 71 32
Fax : 02 99 26 58 61

Comment venir :
Métro : station Le Blosne
(À la sortie du métro, suivre la signalétique "Hôpital Sud")

Bus : lignes 33 - 59

atteindre, précise la périodicité (nombre de séances par semaine) et le nombre prévisible de séances pour atteindre les objectifs fixés.

Le déroulement des séances

En dehors des prestations particulières décrites plus haut, et pour lesquelles un document spécifique vous sera remis, les séances se déroulent généralement sur une matinée ou un après-midi. Le nombre de séances initialement prévu par le médecin peut être modifié en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire en fonction de l'évolution.

La programmation des séances

Elle est organisée par le cadre de santé et la secrétaire du service sur la base de la prescription médicale. La secrétaire prendra contact avec vous pour fixer le 1^{er} rendez-vous puis la programmation se fera avec l'équipe en fonction des disponibilités de chacun.

La tenue vestimentaire

Les séances de rééducation comportent des exercices de gymnastique qui nécessitent une tenue de sport (short, survêtement, jogging, chaussures de sport...) et un maillot de bain pour les séances de balnéothérapie.

Les repas

Si vous êtes hospitalisé(e) à la journée, vous déjeunez au restaurant du personnel au 1^{er} étage. Des bons-repas vous seront remis dès votre arrivée par la secrétaire du service.

La prise en charge administrative

Cette prise en charge est soumise à un accord préalable de votre caisse d'assurance-maladie, une demande d'accord préalable vous sera donc remise à l'issu de la consultation médicale préalable ou lors la confirmation de votre hospitalisation (sans réponse de votre caisse au bout de 10 jours, la prise en charge est acceptée).